

Master Gestion de patrimoine

Mise en avant

L'objectif de la Mention Gestion de Patrimoine est de permettre aux candidats ayant obtenu un diplôme dans les domaines de la gestion, de l'économie ou du droit privé d'acquérir des compétences de haut niveau concernant les outils et les méthodes modernes du conseil patrimonial et financier en vue de travailler dans les différents métiers de l'écosystème de la gestion de patrimoine. Une fois diplômés, les candidats peuvent prétendre aux métiers du conseil patrimonial sous toutes ses formes, plus ou moins techniques ou commerciales, plus ou moins juridiques ou financières.



Présentation

Enjeux

[Descriptif de formation M2 GP](#)

Spécificités

L'association des étudiants et anciens étudiants du DESS / Master Professionnel Gestion de Patrimoine de Clermont-Ferrand / AGPC

Site internet : www.agpc.net

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 2 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +3

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +3

Public ciblé

- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise) +>
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)

Candidature

Modalités de candidature

Candidature en M1 :

Capacités d'accueil et modalités d'admission : <http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

Plateforme et calendrier de candidature : Nouveauté 2024

Master 1ère année (étudiants et candidats en reprise d'étude) : <https://candidature.monmaster.gouv.fr/>

Candidature en M2 :

Master 2ème année (étudiants et candidats en reprise d'étude) : **eCandidat** : <https://ecandidat.uca.fr>

Après une première phase d'admissibilité (étude de dossier), un entretien sera proposé. Toutes les informations seront communiquées via E-candidat. (25 à 30 étudiants recrutés par cycle d'études)

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Gestion patrimoine

Master Gestion de patrimoine

- Master 1ère année

Contacts

IAE Clermont Auvergne - School of Management

IAE Clermont Auvergne -
School of Management 11,
boulevard Charles-de-Gaulle
TSA 10405
63001 Clermont-Ferrand
Cedex

Renseignements

Responsable(s) de formation

Lionel TIXIER
Tel. +33473177763
Lionel.TIXIER@uca.fr
<https://iae.uca.fr/>

Contacts administratifs

Contacts généraux :

Scolarité : scola.iae@uca.fr
Formation continue : fc.iae@uca.fr
Alternance : alternance-stages.iae@uca.fr

- Semestre 1
 - Bloc FG
 - UE 1 Finance *9 crédits*
 - Diagnostic économique et financier
 - Choix investissement et modes de financement
 - UE 1 Gouvernance d'Entreprise *3 crédits*
 - Gouvernance d'Entreprise
 - Bloc GREJF
 - UE 1 Environnement Financier *3 crédits*
 - Marchés d'Actifs
 - UE 1 Environnement Economique et juridique *9 crédits*
 - Conformité et Risques
 - Modes de détention de l'épargne
 - Bloc OML
 - UE 1 Langues *3 crédits*
 - Anglais
 - UE 1 Outils Méthodologiques *3 crédits*
 - Module d'insertion professionnelle
- Semestre 2
 - Bloc FG
 - UE 2 Informatique et Finance *6 crédits*
 - Finance et Valeur
 - Informatique et modélisation
 - UE 2 Audit Finance *3 crédits*
 - Gestion de Portefeuille (parcours MF et M1 GP)
 - Bloc GREJF
 - UE 2 Environnement économique, fiscal et juridique *3 crédits*
 - Fiscalité de l'épargne
 - UE 2 Ingénierie Sociétaire *3 crédits*
 - Ingénierie sociétaire
 - Bloc OML
 - UE 2 Séminaires de Recherche et Langues *3 crédits*
 - Séminaire de Recherche Appliquée
 - Principles of Economics
 - Principes généraux du droit de la famille
 - Blo Professionnalisant
 - UE 2 Insertion professionnelle *12 crédits*
 - Stage professionnel ou mémoire
- **Master 2ème année**
 - Semestre 3
 - Bloc FG
 - UE 1 Marchés des Actifs *6 crédits*
 - Analyse économique des marchés d'actifs
 - Marché des actifs (actions et obligations)

- UE 2 Fondements économico-financiers de la GP *6 crédits*
 - Assurance vie : aspects économiques et financiers
 - Allocation d'actifs : aspects théoriques et pratiques
- Bloc GREJF
 - UE 3 Gestion civile du patrimoine *9 crédits*
 - Protection de l'être aimé : aspects théoriques et pratiques
 - Protection de l'incapable : aspects théoriques et pratiques
 - L'indivision
 - Des libéralités aux successions
 - Etude de cas : protection et transmission
 - UE 4 Ingénierie patrimoniale 1 *3 crédits*
 - Evaluation des paramètres patrimoniaux
 - L'assurance vie : aspects juridiques
 - UE 5 Patrimoine et Fiscalité *6 crédits*
 - Grands principes de la fiscalité directe
 - Gestion fiscale du patrimoine (revenus fonciers et IR)
 - Impôts du patrimoine (IFI et droits de successions)
- Semestre 4
 - Bloc EGP
 - UE 6 Stratégies patrimoniales *3 crédits*
 - Stratégies patrimoniales et immobilières : études de cas
 - Le démembrement de propriété
 - Les sociétés civiles
 - UE 7 Gestion patrimoniale du chef d'entreprise *3 crédits*
 - Préparation de la retraite/droits sociaux et stocks options
 - La transmission d'entreprise (titre gratuit/titre onéreux)
 - UE 8 Ingénierie patrimoniale 2 *9 crédits*
 - Etude de cas de synthèse
 - Bloc OML
 - UE 9 Méthodologie de la gestion de patrimoine *3 crédits*
 - Méthodologie du conseil patrimonial
 - Règles déontologiques du conseil patrimonial
 - Négociation vente et gestion de la relation client
 - Mise en situation commerciale
 - Valorisation et méthodologie de la recherche
 - UE 10 Méthodologie et Langue *3 crédits*
 - Case Study - asset allocation niveau 2
 - Etude de cas - asset allocation 2
 - Bloc P
 - UE 11 Professionnalisation *9 crédits*
 - Apprentissage ou professionnalisation ou stage

Stage(s)

Stage(s)

Oui

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Compétences visées

URL Fiche RNCP

[Fiche RNCP 42360](#)

Activités visées / compétences attestées

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou écosystème et anticiper les transformations et innovations possibles en matière patrimoniale afin d'accompagner sa clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine.
- Développer des politiques et pratiques afin d'établir un bilan patrimonial en proposant à chaque client une étude personnalisée de sa situation et en connaissant les principaux types de produits financiers et immobiliers, les techniques d'optimisation suivantes : Structures de détention du patrimoine (relations patrimoniales du couple, choix d'une structure professionnelle, formes particulières d'appropriation ...) ; Flux financiers (flux actuels et différés, prévoyance et retraite) ; Investissements (assurance vie et contrats de capitalisation, marchés, instruments et placements financiers, investissements immobiliers) ; Financements (différents types de prêts, montages à effet de levier, garanties...) ; Transmission à titre gratuit (principe et coût de la succession non préparée, différentes techniques de transmission, transmission de l'entreprise...) ; Revenus fiscaux (ISF, expatriation...)
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de définir une stratégie adaptée à chaque type d'investissement, en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus.
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils afin d'identifier les écarts significatifs entre les réalisations et les prévisions, de contrôler les comptes débiteurs et prendre en compte les risques (fraude fiscale, blanchiment...) et d'optimiser le patrimoine en fonction des règles matrimoniales et successorales.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

- Conseiller en Gestion de Patrimoine (salarié ou entrepreneur)
- Banquier privé
- Conseiller en Développement de Patrimoine
- Conseiller en Patrimoine Financier
- Chargé(e) d'Affaires Patrimoniales
- Gestionnaire de Patrimoine
- Conseiller en Gestion Privée
- Family Officer
- Secrétaire général d'holding patrimonial
- Ingénieurs patrimoniaux juniors
- Avocat en droit du patrimoine
- Notaire spécialisé en droit du patrimoine
- Journaliste spécialisé sur les thématiques patrimoniales

Inscriptions

Coût de la formation

Les tarifs de la formation sont votés par année universitaire et sont susceptibles d'évoluer.

- Formation continue (salarié, demandeur d'emploi, ...) :

1. 1ère année : 7 160 € (20 €/ heure)
2. 2ème année : 9 200 € (20 €/ heure)

- Contrat de professionnalisation (uniquement ouvert en 2ème année) : 9 200 € (20 €/ heure)

- Contrat d'apprentissage (uniquement ouvert en 2ème année) : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises. Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé.

- Droits d'inscription universitaire : de l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés).
(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire, pour 2026-2027, ils seront connus en juillet 2026).